



PRDAR BFC  
2022-2027

# PROGRAMME RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

## PROGRAMME 2022-2027



[www.bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr](http://www.bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr)

Avec  
la contribution  
financière du compte  
d'affectation spéciale  
développement  
agricole et rural  
CASDAR



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



CHAMBRES  
D'AGRICULTURE  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



# QU'EST-CE QUE LE PRDAR ?

## UN CADRE NATIONAL...

Le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire a défini les nouvelles orientations du Programme National de Développement Agricole et Rural pour la période 2022-2027 et sa mise en œuvre financée par le CasDAR (Compte d'affectation spéciale Développement Agricole et Rural). Les Chambres d'agriculture se sont ainsi saisies des 9 thématiques prioritaires (ci-dessous) pour décliner leur programme régional (PRDAR).

### 9 thématiques prioritaires du PNDAR

1. Créer **des chaînes de valeurs équitables** favorisant une relocalisation des productions agricoles et la compétitivité des filières et des entreprises.
2. Contribuer au **renouvellement des générations** et des formes d'exercice de l'activité agricole.
3. Contribuer à l'**atténuation du changement climatique** par la réduction des émissions de GES et le stockage du carbone.
4. Développer l'**autonomie protéique et azotée** de l'agriculture.
5. Préserver et valoriser la **biodiversité agricole**.
6. Contribuer à l'**adaptation des systèmes de production** animale et végétale au changement climatique.
7. Développer les **alternatives et les mesures préventives à l'utilisation des produits phytosanitaires** de synthèse et des antibiotiques.
8. **Améliorer le BEA** et générer de la valeur en élevage.
9. Mobiliser du **numérique en agriculture**.



### L'ambition du réseau des Chambres d'agriculture pour répondre aux grands défis sociétaux

**Stimuler l'innovation et mobiliser la R&D** au service du conseil et de la formation du réseau des Chambres d'agriculture et de ses partenaires pour anticiper et accompagner les transitions agro-écologiques et créer de la valeur dans les exploitations et les filières en impliquant les agriculteurs dans la recherche de la multi-performance des exploitations et des territoires et en impactant le plus grand nombre d'agriculteurs.

(Volet B du Contrat d'Objectifs et de performance des Chambres d'agriculture portant sur la mise en œuvre des programmes de développement agricole et rural 2022-2027).



# UN PROGRAMME RÉGIONAL

Le PRDAR en région est un programme structurant pour une grande partie des actions portées par le réseau des chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté, au service des agriculteurs. Ses thématiques couvrent un grand nombre d'enjeux auxquels les agriculteurs sont confrontés (changement climatique, renouvellement des générations, amélioration du revenu...). La gouvernance mise en place a pour objectif d'assurer un suivi rapproché des actions, et veiller à leur efficacité et efficience, avec pour principe premier qu'elles soient le plus opérationnelles possibles pour les agriculteurs. Les actions portées dans le PRDAR sont reprises dans la feuille de route du réseau consulaire en région qui vient d'être actée sur la période 2022-2025. Le PRDAR de Bourgogne-Franche-Comté est composé de 7 actions élémentaires dont les 5 actions obligatoires du socle national (décrites en page 4 et 5).



## Financement

Ce programme est financé à 46 % par le CASDAR. Des cofinancements grâce :

- aux Chambres d'agriculture (plus de 30% d'autofinancement) ;
- aux Collectivités territoriales (la Région et les Départements) ;
- aux financeurs de projets spécifiques.



## Partenariat

Le PRDAR de Bourgogne-Franche-Comté associe 6 partenaires dans la réalisation de ses différentes actions :

- CUMA Bourgogne-Franche-Comté
- ASTREDHOR Est
- Vinipôle Sud Bourgogne
- Interporc Franche-Comté
- Cerfrance 71
- Ferm'Inov

## Un socle national commun en cohérence avec la stratégie

Pour cette nouvelle programmation, un socle commun de 5 actions élémentaires (AE) est mis en place dans chaque région.

L'objectif est de renforcer la lisibilité, l'effet structurant et massifiant des actions conduites.

# 46 %

est la part de financement  
CASDAR de ce programme



## Gouvernance

Plusieurs instances sont chargées d'assurer le bon déroulement et le suivi du programme.

### Coordination technique

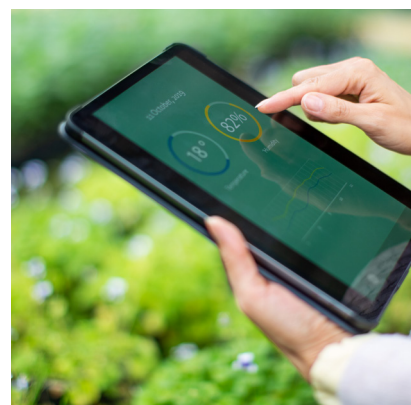
- Les **chargés de PRDAR** : contribuent au suivi et à l'évolution du programme. Ils apportent les éléments financiers et conjoncturels liés à leur structure.
- Les **pilotes d'AE en région** : ils animent l'AE et consolident le bilan de l'année n-1 et le prévisionnel de l'année n+1.

### Instances de pilotage et d'évaluation

- Le **COREDEFI** (Comité d'Orientation REcherche DEveloppement Formation Innovation), piloté par la Chambre régionale, réunit les différents acteurs régionaux.
- Et la **COREAMR** (Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural), pilotée par la DRAAF, s'assure de la cohérence entre les programmes, la stratégie des Chambres d'agriculture et les autres programmes de développement.

### Instance de validation

- La **DRAAF** (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) sur la base de l'avis de la **DGPE** (Direction Générale de la Performance Economique et environnementale des entreprises) et du **Comité Scientifique** de la Chambres Agriculture France.





Programme 2022-2027

# LES 7 ACTIONS DU PRDAR BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

## AE1 ENTREPRISE AGRICOLE

**Chef de projet :**

**Sylvain MENU**

[sylvain.menu@bfc.chambagri.fr](mailto:sylvain.menu@bfc.chambagri.fr)



**Favoriser le renouvellement de l'activité agricole à travers l'accompagnement à l'installation et à la transmission des exploitations, l'appui aux nouvelles formes d'exercice du métier et à la prise en compte de la qualité de vie au travail.**

- **Objectif 1** - Renforcer la valorisation et le transfert des connaissances et des compétences du réseau sur le renouvellement des générations, l'appui aux nouvelles formes d'exercices du métier et la prise en compte de la qualité de vie au travail
- **Objectif 2** - Accompagner les projets de transmission, d'installation dans leur diversité et les évolutions majeures des exploitations
- **Objectif 3** - Accompagner et améliorer la prise en compte de la qualité de vie au travail et évolutions des pratiques des agriculteurs pour répondre aux besoins des agriculteurs, des citoyens et des consommateurs

## AE2 CHANGEMENT CLIMATIQUE

**Chef de projet :**

**Céline BUCHE**

[celine.buche@bfc.chambagri.fr](mailto:celine.buche@bfc.chambagri.fr)



**Accompagner et stimuler la prise en compte du changement climatique dans l'évolution des pratiques dans les systèmes d'exploitation pour en favoriser la durabilité et la résilience (adaptation et atténuation).**

- **Objectif 1** - Renforcer l'acquisition de références, la valorisation et le transfert des connaissances et les compétences du réseau sur l'adaptation de l'agriculture au changement climatique et l'atténuation des effets de l'agriculture sur le changement climatique
- **Objectif 2** - Intégrer les problématiques du changement climatique dans le conseil pour en accompagner la prise en compte dans la transition agro écologique des systèmes d'exploitation

## AE3 ECONOMIE D'INTRANTS ET PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

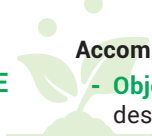
**Chefs de projet :**

**Amrane CHABANE CHAOUCHE**

[amrane.chabanechaouche@bfc.chambagri.fr](mailto:amrane.chabanechaouche@bfc.chambagri.fr)

**Mickael LARDENOIS**

[mickael.lardenois@bfc.chambagri.fr](mailto:mickael.lardenois@bfc.chambagri.fr)



**Accompagnement de la transition vers des systèmes triple performants.**

- **Objectif 1** - Renforcer la valorisation et le transfert des connaissances et des compétences du réseau sur les systèmes de cultures et d'élevage triple performants
- **Objectif 2** - Accompagner les agriculteurs dans leurs recherches d'alternatives à l'utilisation des intrants, la reconception de leurs systèmes de production et favorisant la biodiversité

## AE4

## ALIMENTATION DURABLE, DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

**Chef de projet :**

**Philomène VIRICEL**

philomene.viricel@  
bfc.chambagri.fr

**Faire émerger et accompagner des projets de création de valeur dans les territoires répondant aux attentes sociétales.**

- **Objectif 1** - Renforcer la valorisation et le transfert des connaissances et les compétences du réseau
- **Objectif 2** - Favoriser l'émergence et la structuration de filières et de projets territoriaux agricoles et ruraux
- **Objectif 3** - Mettre en œuvre des projets de territoire

## AE5

## INNOVATION, RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT (IRD)

**Chef de projet :**

**Alena PREGERMAIN**

alena.pregermain@  
bfc.chambagri.fr

**Renforcer la coordination de l'IRD - l'innovation, la recherche et le développement (agricole et rural) par les Chambres d'Agriculture pour réussir les transitions agroécologiques.**

- **Objectif 1** - Renforcer la coordination des travaux d'IRD avec les autres organismes portant les actions IRD en région et les Chambres des autres régions administratives
- **Objectif 2** - Renforcer et orienter la production de références et de connaissances pour alimenter le conseil. Valoriser et transférer les travaux IRD à travers le conseil, la formation et l'animation collective
- **Objectif 3** - Accompagner la montée en compétences et le partage de connaissances au sein du réseau sur l'IRD

## AE6

## SERVICE DE REMPLACEMENT

**Chef de projet :**

**Jean LECONTE**

bourgogne-franche-comte@  
servicederemplacement.fr

**Améliorer l'offre de remplacement proposée aux exploitants agricoles pour leur permettre de s'engager dans les actions de développement agricole et rural de leur territoire.**

- **Objectif 1** - Améliorer le fonctionnement des Services de Remplacement par la professionnalisation et l'harmonisation des pratiques du réseau pour proposer un service de qualité aux agriculteurs sur tout le territoire
- **Objectif 2** - Apporter une offre de remplacement aux agriculteurs afin qu'ils participent à des démarches collectives et à des actions d'information, de démonstration, d'expérimentation, de formation, de conseil, d'animation de projets, de conduite d'études en faveur du développement agricole



## AE7

## GOUVERNANCE DU PRDAR

**Chef de projet :**

**Alena PREGERMAIN**

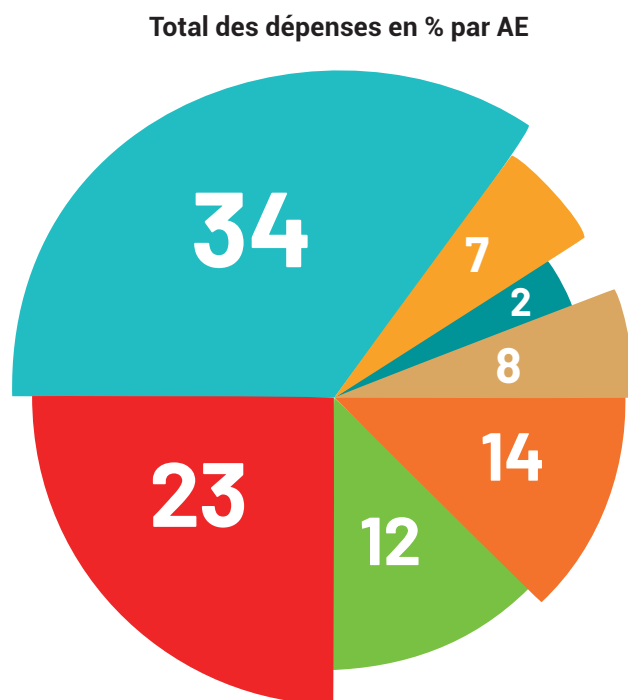
alena.pregermain@  
bfc.chambagri.fr

**Assurer la gestion et la cohérence du Programme de Développement Agricole et Rural avec la stratégie et la politique des différents programmes et actions de développement en Bourgogne-Franche-Comté. Veiller à l'efficacité et à l'efficience de la mise en œuvre du PRDAR.**

- **Objectif 1** - Animer le PRDAR, valider les programmes (prévisionnels et comptes-rendus)
- **Objectif 2** - S'assurer de l'efficience de la gestion des fonds CASDAR et assurer un suivi rigoureux des actions réalisées, des justificatifs et des subventions reçues

# LE PRDAR EN RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ EN QUELQUES CHIFFRES

## Montant de l'enveloppe CASDAR 2023 du PRDAR BFC



**2 319 120 €\*  
de CASDAR, soit 43 % de la dépense totale**

AE 1 - Entreprise agricole 157 763€

AE 2 - Changement climatique 330 709€

AE 3 - Système économe en intrants et  
préservation de la biodiversité 778 195€

AE 4 - Alimentation durable et Territoires  
538 691€

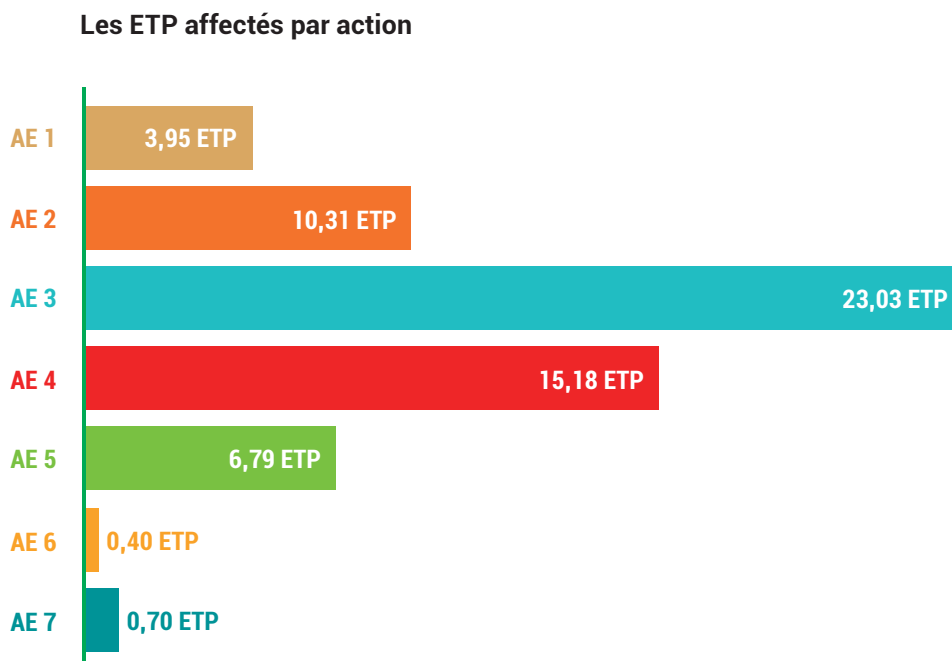
AE 5 - Innovation, recherche et  
développement 273 522€

AE 6 - Service de remplacement 194 849€

AE 7 - Gouvernance du programme 45 391€

\*Pour le réseau des Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté, les 6 partenaires et le réseau des services de remplacement de Bourgogne-Franche-Comté.

## Au niveau régional, cela représente 145 agents impliqués représentant 60,36 ETP





# LE PRDA MASSIF DU JURA

Le PRDA Massif du Jura est un programme inter-régional spécifique dédié au Massif du Jura.

**Ambition : répondre à des contraintes techniques et territoriales pour permettre aux agriculteurs du Massif du Jura d'améliorer leur autonomie fourragère et leur résilience face au changement climatique.**

## Objectifs :

- Prendre partie d'une crise majeure sur les espaces boisés du Massif pour impulser une réflexion territoriale autour des relations espaces agricoles et espaces forestiers. L'objectif est de travailler étroitement avec le monde forestier, les communes et les structures gestionnaires d'espaces naturels pour valoriser les nouveaux espaces ouverts

issus des déboisements occasionnés par la crise des scolytes.

- Améliorer la gestion des espaces pastoraux en élaborant des réponses techniques et en développant les retours d'expériences concernant la gestion d'adventices problématiques sur le territoire du Massif du Jura.

# 6

agents sont impliqués pour 0,82 ETP

# 36 158

euros est le montant CASDAR affecté en 2023, soit 58 % du coût de l'action

**Chef de projet :** Mathilde MARTIN - [mathilde.martin@bfc.chambagri.fr](mailto:mathilde.martin@bfc.chambagri.fr)

# PROGRAMME RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

PROGRAMME 2022-2027

## Contacts des chargés de PRDAR

Chambre d'agriculture de Côte d'Or  
Sophie HANESSE - [sophie.hanesse@cote-dor.chambagri.fr](mailto:sophie.hanesse@cote-dor.chambagri.fr)

Chambre d'agriculture du Jura  
Nathalie VIGNEAU - [nathalie.vigneau@jura.chambagri.fr](mailto:nathalie.vigneau@jura.chambagri.fr)

Chambre d'agriculture de la Nièvre  
Noémie SANSOIT - [noemie.sansoit@nievre.chambagri.fr](mailto:noemie.sansoit@nievre.chambagri.fr)

Chambre d'agriculture de Haute-Saône  
Delphine FOUCHARD BRINGOUT - [delphine.fouchardbringout@haute-saone.chambagri.fr](mailto:delphine.fouchardbringout@haute-saone.chambagri.fr)

Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire  
Pascale MORETTY-VERDET - [pmoretty@sl.chambagri.fr](mailto:pmoretty@sl.chambagri.fr)

Chambre d'agriculture de l'Yonne  
Marie-Sophie PETIT - [ms.petit@yonne.chambagri.fr](mailto:ms.petit@yonne.chambagri.fr)

Chambre interdépartementale d'agriculture du Doubs-Territoire de Belfort  
Xavier RENAUD - [xrenaud@agridoubs.com](mailto:xrenaud@agridoubs.com)

Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté  
Alena PREGERMAIN  
03 80 48 43 36 - 06 72 91 12 69 - [alena.pregermain@bfc.chambagri.fr](mailto:alena.pregermain@bfc.chambagri.fr)

[www.bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr](http://www.bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr)



Avec  
la contribution  
financière du compte  
d'affectation spéciale  
développement  
agricole et rural  
CASDAR



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Crédits photos :  
©Chambres d'agriculture BFC,  
[www.pixabay.com](http://www.pixabay.com), [www.freepik.fr](http://www.freepik.fr)